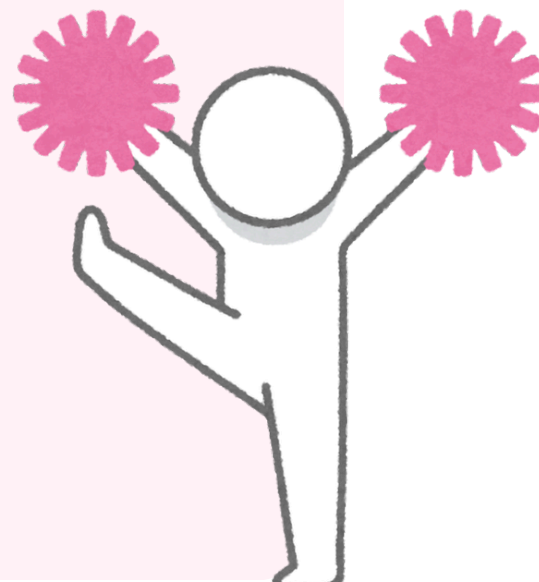




TOP 5

PRÉJUGÉS

affacturage



L'AFFACTURAGE

quand vos factures deviennent du cash
comment ça fonctionne ?



Des tensions de trésorerie ? Ce n'est pas une fatalité ! Des solutions existent pour ne plus attendre 30, 60 ou 90 jours pour encaisser des factures déjà gagnées...

Cassez vos préjugés et faites le plein d'infos pratiques pour transformer vos factures en liquidités immédiates et retrouver de la souplesse pour financer votre activité sans attendre les paiements clients, grâce à l'affacturage.



PREJUGE #1



L'affacturage donne une mauvaise image auprès de mes clients.



FAUX

C'est une solution courante. Les pratiques commerciales évoluent : les relances sont professionnelles et transparentes.

C'est **vous** qui **gardez la maîtrise de la relation commerciale.**

PREJUGE

#2

“Ce dispositif est réservé aux grands groupes.

FAUX

De nombreuses TPE/PME y ont recours, près d'1 entreprise sur 2 emploie moins de 10 salariés !

Flexible, ce dispositif s'adapte à votre volume d'activité.

— “ —

Le conseil de l'expert ?

Faite le point avec votre banquier, pour trouver la formule la plus adaptée en fonction de votre activité

— ” —



PREJUGE #3

VRAI & FAUX

Vous définissez les modalités au préalable :

- vous choisissez les factures et les clients que vous souhaitez céder
- les relances peuvent rester amiables et coordonnées avec vous
- vous gardez la main sur votre stratégie commerciale

>> c'est vous le patron : vous décidez !

“

Je ne gère plus du tout les factures de mes clients.



— “ —
Le conseil de l'expert ?

Analysez-bien vos flux d'encaissement pour définir les modalités les plus appropriées à votre activité.

” —

C'EST RELATIF

L'affacturage permet avant tout :

- un **gain de trésorerie immédiat**, donc moins de stress financier
- et des **économies indirectes** : temps, gestion, sécurité des encaissements...

>> **Plusieurs offres existent :**

évaluez celles adaptées à vos besoins et votre activité.

PREJUGE

#4

“

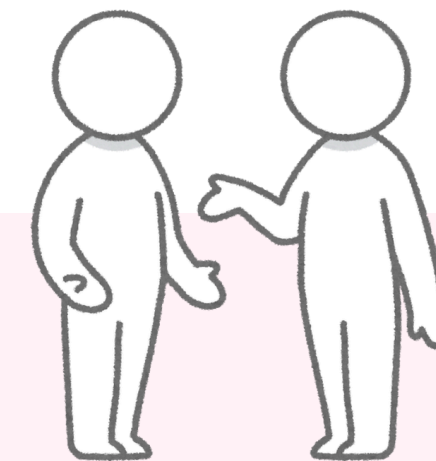
L'affacturage va me coûter trop cher...



PREJUGE #5

“

C'est compliqué à mettre en place
et à gérer...



FAUX

Le process est digitalisé et simple à utiliser, notamment grâce à un **accompagnement par des experts**.

Il permet un réel **gain de temps administratif** au quotidien !



MERCI A NOTRE PARTENAIRE EXPERT

Julien JACQUES
Animateur commercial
Marché des Professionnels

Crédit Mutuel

et à l'équipe de : **Crédit Mutuel**
Factoring

